Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260307-1_26_02-DE

GUÉGON
MORBIHAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à dix-sept heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Guégon s'est réuni à la mairie de Guégon sous la Présidence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire.

Date de convocation	
Le 4 février 2026	
Membres présents	
En exercice	15
Présents	8
Absents	7
Votants	8

PRÉSENTS : Marie-Noëlle AMIOT, Robert DANET, Nadine GABOREL, Eugène GICQUEL, Annick GUILLAUME, Laurence HEURTEBIS, Rozenn PEDRONO et Corinne PERRÉ.
ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Paul CARAFRAY, Jean-Marc DUBOT, Agnès EON, Marcel HAUVESPRE, Rachel HAYS, Jean-Claude MOUNIER et Michel ROZELIER.

N° 1-26-02 OBJET : CCAS - Budget primitif 2026

Le budget primitif 2026, proposé au vote du Conseil d'administration, s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement : 11 310,00 €

Le Centre Communal d'Action Sociale, sur proposition de sa Présidente et après examen détaillé, vote à l'unanimité le budget primitif 2026 tel que proposé.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Marie-Noëlle AMIOT

Centre Communal d'Action Social
Mairie
56120 GUEGON